

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 298 Société : RAM MUPRAS

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

11.163,11 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Hamza BENNOUNA

Cardiologue

d. Abdelmoumen et Rue Abdelmalk

CASABLANCA

Tél. 05 22 80 39 39 / 38 38

Date de consultation :

08 OCT. 2020

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

ZOUHIR BEN

Conjoint

Age : 54 ans

Enfant

Nature de la maladie :

Hyp. AVC mal

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

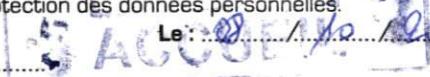
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 08/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :



# Déclaration de Maladie

Nº P19- 052061

ND 44937

Optique

Autres

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08 OCT. 2020	CHIR	—	30000	Dr. HADDOUZA BENNOUNA Abdelmoula, Dr. Chirurgien Dentiste Tél: 0522 44 55 50

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE LA RÉSIDENCE Dr. ZOUISSI Hassan 149, Angle Bd de la Résistance Rue Lahcen Oulad - Casablanca Tél: 0522 44 55 50	08/10/2020	1331,25

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'hygiène.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 21433552 00000000 00000000	
	D 00000000 00000000 35533411 11433553	

[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## **Docteur Hamza BENNOUNA**

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

## Spécialistes et Pathologie Cardiaque et Vasculaire (Nancy)

## Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

**Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque  
et Vasculaire (Nancy)**

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

## خريج كلية الطب ببنانسي (فرنسا)

## خصائص في أمراض القلب والشرايين

خريج في طب المستعجلات بنائي

Casablanca, le : **08 OCT. 2020** : الدار البيضاء، في :

1. Zum Bau ~~Abbau~~

$185,60 \times 4 = 742,40$

APROWASC S/300

$30,70 \times 3 = 92,10$

MANOOG C 78

89,70

CORDONNE

$34,60 \times 3 = 103,80$

LATERIX 40

$60,00 \times 3 = 180,00$

Reinventing

10m  
3m

222 PENNOUNA  
Abdelmalk  
18838

اقامة هشام بن ادريس - الموصم زنقة عبد المالك أبو مروان - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 86 38 38 - 05 22 86 39 39  
Résidence Hicham, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Abdelmalek Abou Mavouane - CASABLANCA  
Tél. : 05 22 86 39 39 - 05 22 86 38 38 - Urgences : 06 61 16 96 78 - Email : hennoudrahmanza@yahoo.fr

123,25

- Renal 1 -  1 mg  
- Osmosine 1 mg 15 gélules

Dr. Hamza BENNOUNA  
Cardiologue  
Bd. Abdelkoumen et Rue Abdelmolk  
CAS BLANCA  
Tél: 0522 86 39 39 / 38 38

---

133,25

صيادلة في المساكن  
PHARMACIE LA RÉSIDENCE  
Dr. ZOUHRA Hassan  
149, Angle Boulevard la Résistance  
et Rue Lahdim Ouidher - Casablanca  
Tél: 0522 44 57 50

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg/5mg B28  
Cp Pel  
PPV : 185,60 DH  
6 118001 082049

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
Kardegic 75 mg. sac b 30  
P.P.V : 30,70 DH  
6 118000 061847

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg/5mg B28  
Cp Pel  
PPV : 185,60 DH  
6 118001 082049

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
Kardegic 75 mg. sac b 30  
P.P.V : 30,70 DH  
6 118000 061847

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg/5mg B28  
Cp Pel  
PPV : 185,60 DH  
6 118001 082049

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
Kardegic 75 mg. sac b 30  
P.P.V : 30,70 DH  
6 118000 061847

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg/5mg B28  
Cp Pel  
PPV : 185,60 DH  
6 118001 082049

83,70  
Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
CORDARONE 200MG  
CP SEC B40  
6 118000 061120

LASILIX 40MG  
20CP SEC  
P.P.V :34DH60  
6 118000 060468

LASILIX 40MG  
20CP SEC  
P.P.V :34DH60  
6 118000 060468

LASILIX 40MG  
20CP SEC  
P.P.V :34DH60  
6 118000 060468

LOT 201257  
EXP 05 2023  
PPV 60.00

Médiveine® 600 mg  
30 comprimés à croquer

6 118000 021049

LOT 201257  
EXP 05 2023  
PPV 60.00

Médiveine® 600 mg  
30 comprimés à croquer

6 118000 021049

LOT 201257  
EXP 05 2023  
PPV 60.00

Médiveine® 600 mg  
30 comprimés à croquer

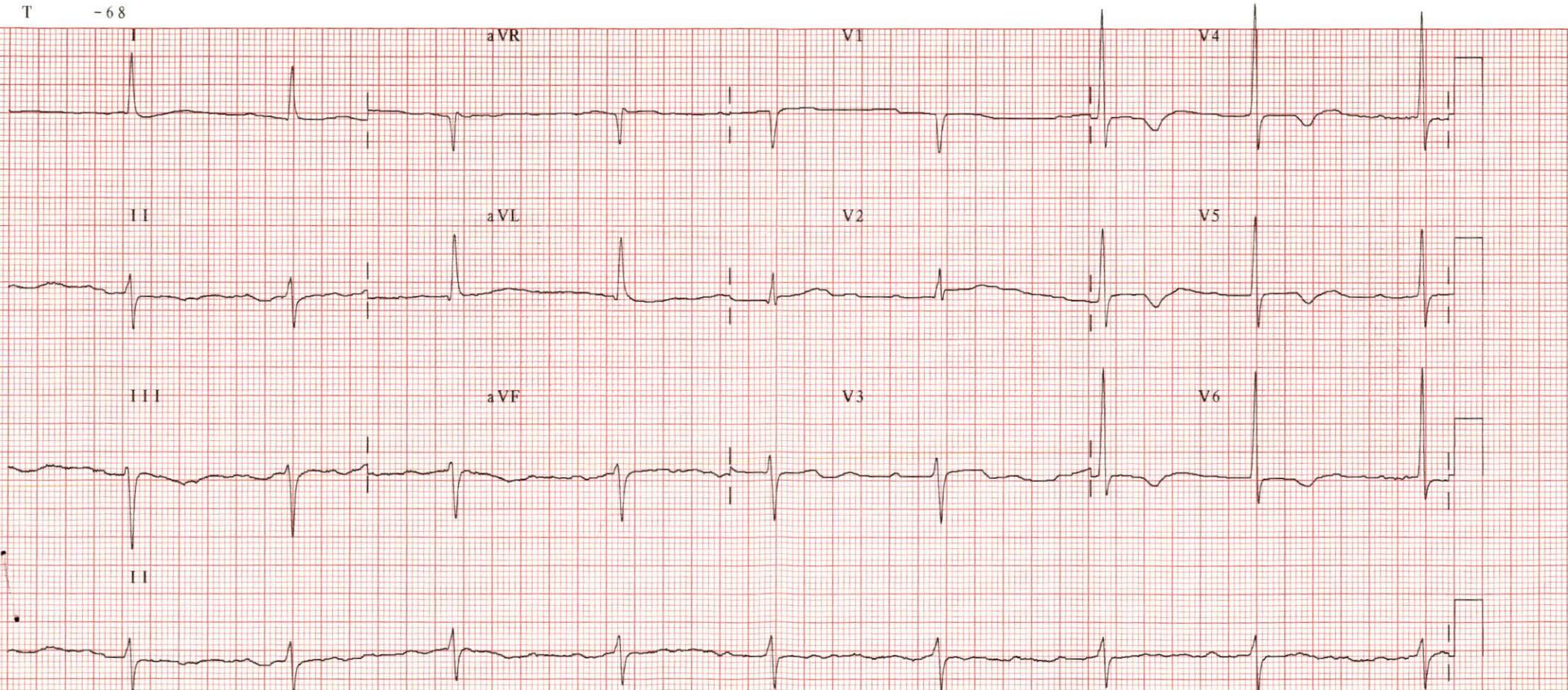
6 118000 021049

FSC No.03/27/108/00265/RM-20  
Lot: R6M00120  
Fab: FEB. 2020  
Exp: JAN. 2023

Prix : 123DH25

FC 53  
PR 300  
QRSD 96  
QT 500  
QTc 469

--Axe--  
P Ind.  
QRS -37  
T -68



25 mm/s 10 mm/mV F  $\gamma$  0,5 Hz - 40 Hz W HP7F8 64209  
36.460